

Système de l'OCDE pour les semences et plants forestiers : le passé

Depuis son établissement en 1967, le Système OCDE des matériels forestiers a subi un premier remaniement de fond en 1974. Votre pays y a adhéré en 1998. Pourquoi a-t-il alors décidé d'en devenir membre ?

L.R : *Madagascar a adhéré au Système forestier pour apprendre et appliquer les règles internationales de production et d'échange de matériels forestiers de reproduction. Le processus a été soutenu par l'industrie suisse du secteur dans le cadre d'une création de capacités dans le pays et notamment au sein du SNGF (Silo national des graines forestières).*

Pourriez-vous citer brièvement quelques évolutions du Système des forêts survenues au cours des années qui ont suivi l'adhésion de votre pays (échanges internationaux, sécurité...)?

L.R : *Évolution du Système des forêts à Madagascar:*

- *La réglementation nationale en matière de semences et de plants forestiers est maintenant conforme aux règles internationales.*
- *Les processus de collecte, de stockage et de commerce (local et international) des semences forestières ont été améliorés.*
- *Les certificats OCDE sont utilisés non seulement pour l'information des clients étrangers mais aussi en tant qu'outils de marketing pour l'exportation de semences forestières.*

Système de l'OCDE pour les semences et plants forestiers : le présent

Le nouveau Système pour les semences et plants forestiers de l'OCDE a été établi par une Décision du Conseil de 2007. En 2011, alors que 25 pays sont membres du Système forestier, quels avantages celui-ci offre-t-il (particulièrement aux pays européens, asiatiques ou africains qui souhaitent y adhérer) ?

L.R : *L'introduction de la catégorie qualifiée de matériels forestiers de reproduction et la prise en compte des conditions climatiques tropicales peuvent attirer de nouveaux pays vers l'adhésion, particulièrement si les décideurs sont conscients des aspects génétiques et écologiques du secteur des semences forestières. L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action stratégique devraient aussi imprimer une dynamique au Système et permettre d'intensifier les échanges d'informations et de matériels forestiers.*

Système de l'OCDE pour les semences et plants forestiers : le futur

Le mot d'ordre du 50^e anniversaire est « **Des politiques meilleures pour une vie meilleure** ». Avec votre expertise et vos connaissances dans le domaine forestier, comment vous représentez-vous les défis et développements futurs dans un environnement en mutation (dans le contexte des communications modernes, de la mondialisation, de la croissance verte, de la déforestation, de l'afforestation et des échanges internationaux)?

L.R : *Le Système OCDE des semences et plants forestiers pourrait constituer un important outil international de développement du secteur forestier mondial et d'autres secteurs associés (environnement, agriculture, commerce, ...). Par ailleurs, même si le but du Système est d'intensifier les échanges internationaux de semences et plants forestiers en garantissant l'identité des matériels en circulation, sa mise en œuvre devrait aussi permettre aux pays y participant d'améliorer leur propre système au niveau national et régional. Mais cette mise en œuvre devrait être toutefois adaptée à la politique existante et à des stratégies telles que la croissance verte ou l'adaptation aux changements climatiques.*



Pour le 50^{ème} Anniversaire de l'OCDE, Mme Lolona Ramamonjisoa, Madagascar, (Présidente, Système de l'OCDE pour les semences et plants forestiers), grâce à son haut niveau d'expertise, fait part de ses vues sur le passé, le présent et l'avenir du Système forestier de l'OCDE.

Ce précieux témoignage est très apprécié dans le contexte du 50^{ème} Anniversaire de l'OCDE.